



2024.04009

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Monsieur
Beat Jans
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de justice et
police
3003 Berne



Notre réf. STI / CMT / SPM

Date 16 OCT. 2024

Consultation relative à la modification d'ordonnances en raison de la reprise et de la mise en œuvre des règlements (UE) 2021/1133 et (UE) 2021/1134 relatifs au système central d'information sur les visas (développement de l'acquis Schengen)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Gouvernement valaisan vous remercie de l'avoir consulté pour la modification citée en objet.

Nous nous réjouissons de la reprise de cet acquis Schengen et du fait qu'à l'avenir, le système central d'information sur les visas (C-VIS) sera interfacé et permettra de consulter, lors de l'octroi de visas de longue durée, différents systèmes européens (SIS, EES, ETIAS, Europol), ainsi que les bases de données d'Interpol SLTD (base de données sur les documents de voyage volés ou perdus) et TDAWN (base de données sur les documents de voyage associés aux notices). Nous sommes convaincus que cette réforme contribuera de manière significative à la prévention de dangers et à la lutte contre les abus.

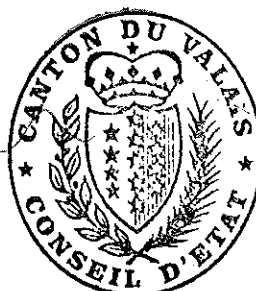
Nous sommes cependant préoccupés par l'augmentation des tâches qu'impliquera la mise en œuvre d'une consultation systématique des bases de données européennes et la saisie des empreintes des dix doigts, au lieu de deux actuellement, lors de l'établissement du titre de séjour. En effet, d'une part, l'analyse des éventuels résultats positifs dans les bases de données européennes consultées nécessitera du temps et des ressources supplémentaires. Le temps de traitement d'une demande de visa de long séjour augmentera. D'autre part, nos centres de saisie des données biométriques connaissent déjà un fort taux d'utilisation. La saisie de l'empreinte des dix doigts engendrera un délai d'attente rallongé.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez au présent courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos meilleures salutations.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Franz Ruppen



La chancelière

Monique Albrecht

Copie à vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch